

COLLEGE SCHUMAN

La colère des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du collège Schuman, forte de seulement 25 membres inscrits (près de 600 élèves dans l'établissement), n'entend pour baisser les bras quand il s'agit de l'avenir de leurs enfants. Ils viennent d'adresser un courrier au ministre de tutelle, au recteur de Lille, à l'inspecteur d'académie, à la principale de l'établissement, à la conseillère générale ou encore au maire. Le ton est clair : « en 2006, lors du conseil d'administration dédiée à la dotation horaire, nous avons refusé de voter celle qui nous était proposée. Notre décision n'a été suivie d'aucun effet. Notre collège devra comme

les autres collèges de la région fonctionner dans des conditions inacceptables. Avec une réduction des moyens financiers, le rectorat réduisant d'environ 58% certaines subventions, impossible donc de renouveler les manuels scolaires, de reconduire les diverses actions pédagogiques... ».

Et de conclure : « au nom de l'égalité des chances, nous souhaitons vous rencontrer pour obtenir des réponses claires à nos demandes, revenir au minimum à la dotation horaire précédente, à la totalité des subventions de la rentrée 2005, au nombre d'adultes encadrant, à la diminution des effectifs dans les classes ». ●



Quelques-uns des parents d'élèves signataires de la lettre devant le collège.